LA RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE

L'essentiel 2022

Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique

VERS UNE SORTIE DE CRISE ?

Depuis plus de deux ans, la crise sanitaire liée à la Covid-19 met sous tension, vague après vague, variant après variant, le système de santé français dans son ensemble. Dans ce contexte exceptionnel, la chaîne d'approvisionnement en médicaments démontre une nouvelle fois sa résilience pour permettre à chaque Français, où qu'il habite, d'avoir accès aux produits de santé dont il a besoin.

Dès les prémices de la crise, le secteur de la répartition pharmaceutique a fait le choix de s'engager fortement auprès des pouvoirs publics pour lutter contre le virus. Que ce soit en adaptant rapidement son organisation logistique pour répondre aux contraintes nouvelles relatives à la distribution des masques et des vaccins ou en investissant de nouveaux champs d'expertise pour répondre aux demandes des autorités, l'ensemble des entreprises de la répartition ont engagé tous leurs moyens pour assurer un service optimal.

En 2021, ce sont plus de 40 millions de doses de vaccins qui ont été distribuées par les répartiteurs pharmaceutiques alimentant le réseau officinal et, à travers lui, tous les patients désireux de se faire vacciner.

Aujourd'hui, la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP) est fière de ce bilan et poursuit sa mobilisation totale aux côtés de l'ensemble des acteurs de santé pour permettre de sortir le plus rapidement possible d'une crise sanitaire qui dure. Je tiens à saluer ici le professionnalisme et l'engagement personnel de tous les collaborateurs de la répartition sans qui rien n'aurait été possible.

Cette mobilisation sans faille a mis en lumière toute la pertinence et l'efficacité du modèle de la répartition pharmaceutique. Si notre profession demeure largement confidentielle aux yeux du grand public, elle n'en demeure pas moins essentielle pour garantir un approvisionnement fluide des pharmaciens dans tous les territoires et au plus près des besoins des patients.

« PLUS DE 40 MILLIONS DE DOSES DE VACCINS QUI ONT ÉTÉ DISTRIBUÉES PAR LES RÉPARTITEURS PHARMACEUTIQUES »

Grace à notre organisation forte de 176 établissements en métropole et 13 dans les DROM-TOM, les répartiteurs pharmaceutiques adhérents à la CSRP sont en mesure de garantir le même accès aux médicaments à chacun de nos concitoyens, quel que soit leur lieu de résidence. C'est notre fierté.

Malgré cette excellence opérationnelle, notre secteur se trouvait depuis de nombreuses années dans une situation de profonde crise économique structurelle en raison d'une rémunération réglementée qui ne correspondait plus aux coûts que le secteur doit supporter et d'une pression fiscale incohérente et déséquilibrée. **L'année 2022 devrait permettre d'envisager un retour à l'équilibre de l'économie de la répartition pharmaceutique.**

Ainsi, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022 a enfin acté une diminution de la contribution sur les ventes en gros permettant de réduire la pression fiscale qui pesait significativement sur notre secteur. En outre, la création d'un « forfait froids » permettra de faire face aux surcoûts qu'entraîne la distribution des produits de la chaîne du froid (vaccins, médicaments issus des biotechnologies…). Si la Chambre se félicite du dialogue constructif avec le gouvernement et de l'engagement sur ces deux mesures, la situation du secteur demeure fragile et exigera une attention toute particulière des pouvoirs publics.

Cet équilibre retrouvé de la situation économique du secteur, si elle reste précaire, permet d'envisager plus sereinement l'avenir de la répartition pharmaceutique en France et de nous préparer aux enjeux de demain. Que ce soit autour de l'intensification de la lutte contre les ruptures de médicaments, de la lutte contre les dérives provoquées par les short-liners ou de l'accélération de la transition écologique de la logistique urbaine et les nouvelles contraintes qui y sont liées. Les chantiers de 2022 représentent autant de nouveaux défis passionnants.

Cette année encore, la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique se tient pleinement mobilisée à vos côtés pour garantir le meilleur accès aux produits de santé pour l'ensemble des Français et pour contribuer à l'ensemble des réflexions permettant de garantir la résilience et l'efficacité de la chaîne de distribution des médicaments.

Hubert OLIVIER
Président de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique

MOBILISATION PENDANT LA CRISE SANITAIRE : EFFICACITÉ, RÉACTIVITÉ ET ADAPTATION

UNE MISSION DE SERVICE PUBLIC

Les répartiteurs pharmaceutiques garantissent le bon approvisionnement quotidien des pharmacies et, par conséquent, la délivrance des médicaments et produits de santé aux patients. Chargés de cette mission de service public formalisée dans le code de la Santé publique depuis 1962, ils sont le lien indispensable entre l'industrie et les officines.

Par leurs livraisons quotidiennes aux officines, les répartiteurs garantissent l'accessibilité et la disponibilité des médicaments à tous, dans des conditions de sécurité optimales. Ils gèrent et proposent aux pharmaciens près de 30 000 références. Le maillage de leurs 189 établissements dans toute la France (DROM-COM compris) permet aux acteurs de la répartition adhérents à la CSRP, de garantir aux pharmaciens un service de proximité, avec un stockage à moindre coût et la livraison des médicaments en fonction de leurs besoins. En plus de cette optimisation des stocks en amont et en aval, ils déchargent le pharmacien de la gestion directe de plus de 600 fournisseurs. Un accès d'autant plus précieux en temps exceptionnel de crise sanitaire.

UN RÔLE INDISPENSABLE PENDANT LA CRISE

De l'approvisionnement en masques aux vaccins, la répartition pharmaceutique s'est massivement investie dans la lutte contre la Covid-19 en appui du réseau officinal. Grâce à une organisation interne adaptée, la profession a pu absorber l'augmentation des commandes. S'agissant de la distribution des vaccins, des équipes dédiées, spécifiquement formées, sont chargées de réceptionner, déconditionner, reconditionner et réétiqueter avec une nouvelle date de péremption, tout cela sous la supervision du pharmacien responsable.

Fidèles à leur mission de santé publique, les répartiteurs pharmaceutiques ont investi dans une infrastructure de stockage à -20 °C pour assurer le stockage des vaccins à ARNm. Maillon clé de la chaîne logistique pour transporter les doses à basse température, la profession a permis l'acheminement des vaccins Moderna jusqu'aux officines dès la fin du mois de mai 2021 et des vaccins Pfizer depuis début septembre 2021. En 2021, le savoir-faire et le professionnalisme de la répartition pharmaceutique a permis de fournir 40 millions de doses, tous vaccins confondus, aux 18 000 pharmacies qui ont vacciné dans toute la France, y compris dans les DROM-COM dans un contexte particulièrement complexe.

La répartition pharmaceutique s'est continuellement adaptée à la stratégie du gouvernement pour endiguer le virus. Elle a ainsi distribué massivement des tests antigéniques et des autotests face à la contagiosité des nouveaux variants. Face à ces missions exceptionnelles aux volumes inédits, la profession est restée engagée pour mener à bien ses missions quotidiennes dans un contexte perturbé, notamment au travers de la mise en place du transfert de médicaments essentiels des hôpitaux vers la pharmacie de ville des patients pendant toute la période de confinement.

VERS UN BAROMÈTRE DE LA DISPONIBILITÉ PRODUITS

Alors que la crise sanitaire a amplifié les tensions d'approvisionnement de certains médicaments, la répartition pharmaceutique a initié des travaux pour la conception d'un baromètre permettant une vision plus claire et exhaustive de la disponibilité des produits.
Au cœur de la chaîne du médicament, les répartiteurs pharmaceutiques garantissent aux patients le meilleur accès aux médicaments. À terme, cet outil pourrait permettre d'améliorer la répartition et la gestion des stocks de médicaments en fonction des besoins.

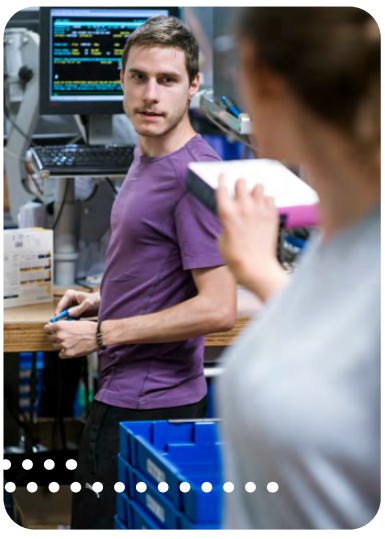

BUREAU DE LA CSRP

Créée en 1985, la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP) est née de la fusion de deux syndicats. Sa vocation est la défense des intérêts communs de l'ensemble de ses adhérents répartiteurs pharmaceutiques.

Le conseil d'administration

Hubert Olivier
Président • Président d'OCP Répartition

Laurent Bendavid
Vice-Président • Président d'Alliance Healthcare France

Olivier Bronchain
Trésorier • Directeur Général d'Astera

Richard Odillard
Membre • Président du Directoire de Cerp Bretagne-Altantique

Marc Hoeschen
Membre • Président-Directeur Général de CERP Rhin Rhône Méditerranée

Jean Fabre
Membre • Président du Phoenix Pharma

Philippe Becht
Membre • Président du Directoire Giphar Groupe

Emmanuel Déchin
Délégué Général

Un organisme représentatif

En France
La CSRP est membre de la CGI (Confédération française du commerce de gros et international) et de la Fédération Française des Industries de Santé (FEFIS).

En Europe et dans le monde
Toutes les organisations européennes représentant les entreprises de répartition pharmaceutique sont membres du Groupement international de la répartition pharmaceutique (GIRP), lui-même adhérent de l'International Federation of Pharmaceutical Wholesalers (IFPW).

Les adhérents

MÉTROPOLE
- > OCP Répartition
- > Alliance Healthcare France
- > CERP Rouen
- > CERP Rhin-Rhône-Méditerranée
- > CERP Bretagne-Atlantique
- > Phoenix Pharma
- > Giphar Groupe

DOM
- • Ubipharm Martinique
- • Ubipharm Guadeloupe
- • Ubipharm Guyane
- • GPG (Guadeloupe)
- • Pharmar (La Réunion)
- • CERP Réunion SAS

> EURAPHARMA
- • Soredip (La Réunion)
- • Sopharma (Guadeloupe et Martinique)
- • SPG (Guyane)
- • Laborex (Saint-Martin)

LA CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE (CCN)

La CSRP est l'Organisation Patronale représentative de la branche. À ce titre, elle est habilitée à négocier, avec les organisations syndicales de salariés, la Convention Collective Nationale de la Répartition Pharmaceutique et les accords collectifs qui la complètent.

La tenue d'un dialogue social de qualité est au cœur des préoccupations de la CSRP. Elle s'emploie donc, avec les organisations syndicales de salariés, à le faire vivre, à l'enrichir et à le renforcer, au bénéfice des salariés et des entreprises de la branche.

Les négociations qu'elle mène portent sur des thèmes variés, comme les salaires minimaux de branche, la formation professionnelle, ou le régime Frais de santé et Prévoyance mis en place par la branche.

LES MÉTIERS DE LA RÉPARTITION

LOGISTIQUE
L'ADN DE LA RÉPARTITION

La logistique constitue le cœur de l'activité de la répartition pharmaceutique, avec de nombreux métiers concourant à la réalisation de cette mission.

Parmi ces derniers figurent le **chargé d'études logistiques**, maillon essentiel de la chaine logistique qui assure, de la réalisation des études préliminaires à leur exécution, le suivi des réalisations et les mises en place des projets logistiques.

Le **responsable d'exploitation**, chargé de la production d'un établissement et de ses équipes, tient également un rôle prépondérant. Il organise, contrôle et gère les opérations d'approvisionnement, de préparation des commandes, de livraison et de retour des marchandises en lien notamment avec les **magasiniers**, **magasiniers-réceptionnaires**, **préparateurs de commande** et **chauffeurs-livreurs**, métiers indispensables au fonctionnement des établissements.

À un niveau supérieur, le **directeur de production régional** organise et optimise la production des établissements d'une région, et veille à l'évolution des organisations.

MARKETING - COMMERCE
UNE DIMENSION FONDAMENTALE

Les métiers du marketing et du commerce jouent un rôle fondamental dans la répartition pharmaceutique, et cela à chaque étape, en amont comme en aval de cette mission.

En amont, le **chef de produit marketing** développe et gère les offres de produits et de services, en analysant au préalable le marché et les besoins des clients.
Le **négociateur trader** intervient en complément, afin de négocier les conditions commerciales et financières ainsi que les offres logistiques auprès des laboratoires.
Le **cadre commercial** assure ensuite le développement de la clientèle d'officines, sous la responsabilité du **directeur régional des ventes** qui organise et anime la force de vente, tout en supervisant l'action commerciale.
Le **conseiller merchandising**, lui, intervient auprès des pharmaciens pour améliorer leurs performances commerciales.

GESTION – MANAGEMENT – RELATION CLIENT
LE SERVICE, PRIMORDIAL

Les métiers de la gestion du management et des relations clients sont chargés du fonctionnement administratif et humain des établissements, primordial pour assurer l'activité des répartiteurs.

Le **responsable satisfaction clientèle** est l'interface entre les clients, les ventes et les services administratifs. Il veille à la communication avec les officines, à la performance et à l'efficacité du service rendu, en lien avec les métiers de la téléphonie et les centres d'appels clients. Le **contrôleur de gestion** élabore et suit les budgets. Il conseille le **directeur d'établissement**, représentant de l'entreprise sur le terrain qui gère et dirige son établissement.

Bien plus que des professionnels de la logistique !
Le médicament n'est pas un produit comme un autre. Livrer, en temps et en heure, médicaments et dispositifs médicaux dont les patients ont besoin, c'est mettre en œuvre des savoir-faire et des connaissances spécifiques. Cela exige professionnalisme, rigueur, proximité et disponibilité. Garantir la diversité et la sécurité des approvisionnements, c'est le cœur de métier des répartiteurs dont les **chauffeurs-livreurs** sont la colonne vertébrale.

SIÈGES ET FONCTIONS SUPPORTS
UN APPUI IMPORTANT

L'ensemble des métiers traditionnels des fonctions supports se retrouvent dans les sièges sociaux des répartiteurs (ressources humaines, juridique, finance, communication...). La dimension pharmaceutique revêtant une dimension prépondérante dans la répartition pharmaceutique, des collaborateurs docteurs en pharmacie sont présents dans les différentes fonctions des entreprises.

LA RÉPARTITION
UN ACTEUR PEU COÛTEUX

Dans la chaîne du médicament, la répartition est l'acteur le moins coûteux. Elle représente 2,3 % du prix public du médicament. La prestation assurée par les répartiteurs coûte 0,52 euro par boîte de médicaments. Soit moins que le prix d'un timbre-poste pour l'acheminement d'une lettre en quarante-huit heures…

Ainsi, le prix de 0,52 euro intègre l'approvisionnement, le stockage, la préparation de commande et la livraison en moins de vingt-quatre heures. À ce prix modique, la répartition assure une qualité de service qui est une référence en Europe.

UN SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION DÉFINI PAR L'ÉTAT

Le prix du médicament remboursable est administré par l'État. Le mode de rémunération des répartiteurs est fixé par arrêté : leur marge consiste en un taux unique de 6,93 % du prix fabricant, limité par un plancher de 0,30 euro et un plafond de 32,50 euros.

Deux autres dispositions législatives complètent le cadre économique de leur activité : les remises et les avantages commerciaux accordés aux pharmaciens sont plafonnés à 2,5 % du prix du fabricant hors taxes (40 % pour les génériques), et les répartiteurs doivent reverser une contribution en faveur de la Sécurité sociale (pourcentage sur le chiffre d'affaires).

DÉCOMPOSITION MOYENNE DU PRIX TTC DES MÉDICAMENTS REMBOURSABLES VENDUS EN OFFICINE EN 2020

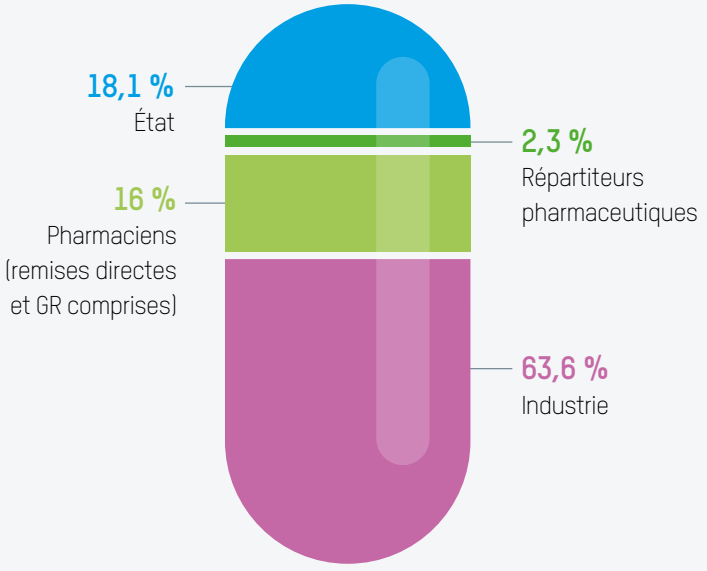

Source : LEEM 2020

Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique

TROIS MESURES POUR UN RETOUR À L'ÉQUILIBRE FRAGILE DU SECTEUR

Face à la crise économique structurelle que connaissent les entreprises de la répartition pharmaceutique depuis de nombreuses années, 2021 a été l'année de la prise de conscience : sans plan d'action immédiat, l'ensemble de notre secteur risquait de s'effondrer.

Dans ces conditions, les pouvoirs publics ont fait le choix de mettre en œuvre trois mesures complémentaires permettant d'envisager un juste retour à l'équilibre de l'économie de la répartition.

1.

Le 14 septembre 2020, un premier arrêté établissant l'augmentation de la marge de distribution pour le secteur de la répartition pharmaceutique a été publié. Il sera complété par un nouvel arrêté au 1er février 2021 pour un rendement annuel de 30 millions d'euros.

2.

En novembre 2021, grâce à une grande mobilisation des parlementaires de tous bancs et à l'engagement de l'exécutif, conscients de la situation de crise aigüe dans laquelle se situait le secteur, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2022 acte une baisse de la contribution sur les ventes en gros applicable au 1er janvier 2021 pour un rendement annuel de 30 millions d'euros.

3.

Enfin, à la même période le ministre des Solidarités et de la Santé et le ministre délégué chargé des Comptes publics se sont engagés à mettre en œuvre un forfait pour les produits froids pour un rendement annuel de 30 millions d'euros. Cette nouvelle mesure est entrée en vigueur le 1er avril 2022.

Malgré ces trois mesures, qui permettent de donner une bouffée d'air à notre secteur qui devenait exsangue, le contexte de hausse continuelle des prix laisse la répartition pharmaceutique dans une situation précaire et nécessitera une attention de chaque instant afin d'éviter que la situation qui prévalait avant 2021 ne se reproduise.

7
répartiteurs pharmaceutiques dans l'Hexagone

176
établissements de répartition en métropole

30 000
références disponibles

1,8 milliard
de produits achetés, gérés et vendus chaque année

21 147
officines desservies

6 millions
de boîtes manipulées par jour

2h15
de délai moyen de livraison

200 millions
de kilomètres parcourus par an

Lien indispensable entre l'industrie pharmaceutique et les pharmaciens, les répartiteurs pharmaceutiques permettent la délivrance des médicaments et produits de santé aux patients.

Depuis plus de cinquante ans, ils sont responsables de cette mission de service public confiée par l'État. Créée en 1985, la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP), représentant 97,45 % du marché, a pour vocation la défense des intérêts des répartiteurs pharmaceutiques.

Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique
47, rue de Liège - 75008 Paris
Tél. : 01 42 94 01 25 - Fax : 01 42 94 19 84

www.csrp.fr

@RepartPharma @CSRP

Chambre Syndicale de la **Répartition Pharmaceutique**

Édité en mars 2022 - Crédits photos : Patrick Sordoillet, Astera, OCP, Alliance Healthcare

LA RÉPARTITION PHARMACEUTIQUE

L'annuaire 2022
des entreprises adhérentes de la CSRP

176 ÉTABLISSEMENTS EN MÉTROPOLE
13 ÉTABLISSEMENTS DANS LES DROM-COM

Les 7 acteurs clés du marché en France, adhérents de la Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique (CSRP), représentent 97,45 % du marché de la répartition*.

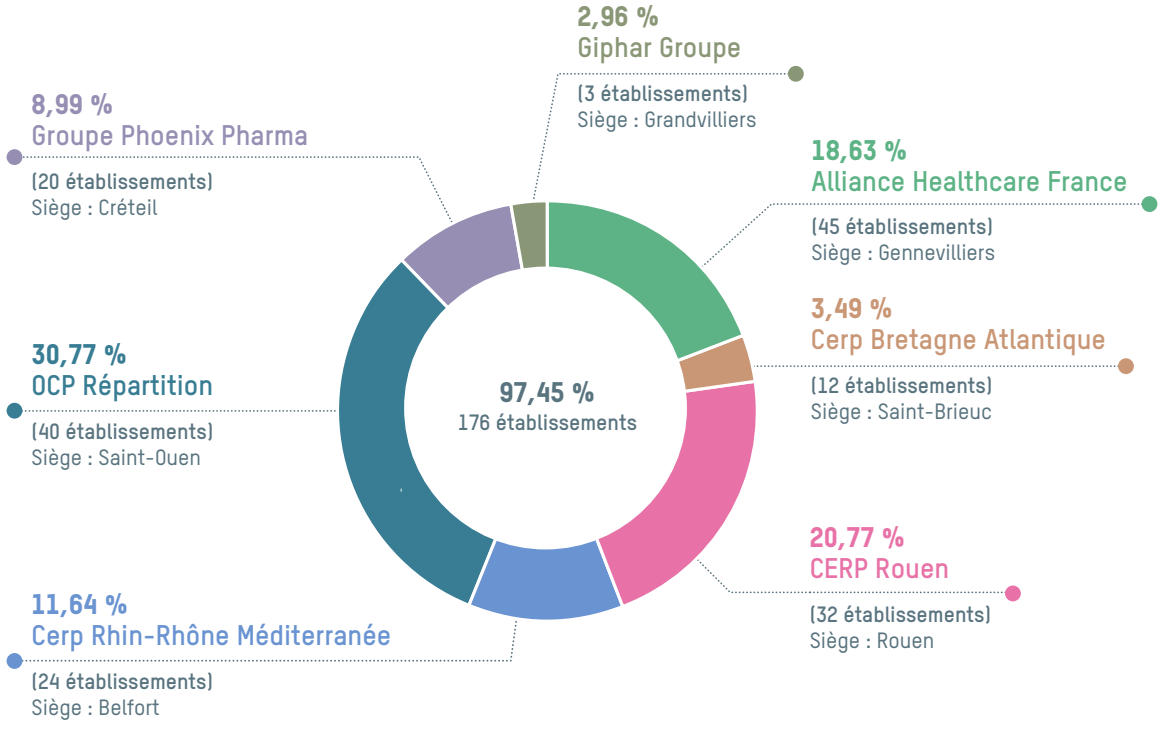

*Les autres répartiteurs pharmaceutiques ne sont pas adhérents à la Chambre. —Source : GERS CA année 2019.

Chambre Syndicale de la Répartition Pharmaceutique

176 ÉTABLISSEMENTS EN MÉTROPOLE
13 ÉTABLISSEMENTS DANS LES DROM-COM

→ Région Auvergne-Rhône-Alpes (21)

03101 MONTLUÇON Cedex
OCP Répartition Montluçon
Lotissement industriel du Quai-Forey
Quai Favières – BP 225
04 70 02 70 80 – 04 70 02 70 71

03400 YZEURE
Phoenix Pharma Moulins
Parc d'activités de la Mothe
08 20 90 19 51 – 04 70 46 30 92

26000 VALENCE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Valence
5, rue Léon-Gaumont
04 75 78 10 40 – 04 75 43 38 56

26000 VALENCE
OCP Répartition Valence
389, avenue de Chabeuil
04 75 41 87 10 – 04 75 41 87 11

26200 MONTÉLIMAR
CERP Rhin Rhône Méditerranée Montélimar
Rue Jean-Jacques-Menuret
04 75 00 72 60 – 04 75 53 70 45

38120 SAINT-ÉGRÈVE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Grenoble
12, rue des Glairaux
04 76 56 41 00 – 04 76 75 66 80

38130 ÉCHIROLLES
OCP Répartition Grenoble
ZI –11, rue Paul-Héroult
04 76 09 97 80 – 04 76 09 97 98

42000 SAINT-ÉTIENNE
OCP Répartition Saint-Étienne
21, rue de Méons – ZAC de Molina
04 77 48 11 40 – 04 77 48 11 48

42320 LA GRAND-CROIX
Phoenix Pharma Saint-Étienne
144, route de Cellieu – Lieu-dit Frontignat
04 77 73 70 80 – 08 20 90 69 01

63015 CLERMONT-FERRAND
Alliance Healthcare Clermont-Ferrand
Rue Pierre-Boulanger
ZAC du Brézet-Est
04 73 98 18 54 – 04 73 98 18 70

63100 CLERMONT-FERRAND
OCP Répartition Clermont-Ferrand
ZI du Brézet – 4, rue Képler
04 73 14 38 61 – 04 73 14 38 51

63000 CLERMONT-FERRAND
Phoenix Pharma Clermont-Ferrand
Rue Pré-Comtal – Parc d'activités Gravanches
08 20 90 19 57 – 04 73 23 35 25

63118 CEBAZAT
CERP Rhin Rhône Méditerranée Clermont-Ferrand
1, rue René-Panhard
04 73 17 10 10 – 04 73 17 12 39

69700 MONTAGNY
Alliance Healthcare Lyon
283 allée des Platanes - ZAC du Baconnet
04 72 14 20 05 – 04 78 26 09 86

69120 VAULX-EN-VELIN Cedex
OCP Répartition Lyon
10, rue Léonard-de-Vinci – BP 235
04 78 79 30 66 – 04 78 79 30 60

69540 IRIGNY
CERP Rouen Lyon
ZI Broteau-Sud - Rue du Broteau
04 37 41 80 50 – 04 78 86 92 24

69680 CHASSIEU
Phoenix Pharma Chassieu
38, avenue des Frères-Montgolfier
04 72 79 64 50 – 04 72 79 64 69

69740 GENAS
CERP Rhin Rhône Méditerranée Lyon
431, rue Antoine-Pinay
04 37 54 54 00 – 04 72 51 44 15

74108 ANNEMASSE Cedex
Alliance Healthcare Annemasse
2-6 Rue des Deux-Montagnes au Québec
ZI Ville la Grande - BP 405
04 50 87 72 83 – 04 50 92 46 18

74600 SEYNOD
OCP Répartition Annecy
244, route des Creuses – ZI de Cézardes
04 50 10 98 70 – 04 50 10 98 77

74960 CRAN-GEVRIER
CERP Rhin Rhône Méditerranée Annecy
2, rue de la Lyre – ZAC Altais
04 50 67 98 40 – 04 50 57 50 24

→ Région Bourgogne-Franche-Comté (13)

21600 LONGVIC
Alliance Healthcare Dijon
Rue de l'Ingénieur Bertin - ZI de Dijon
03 80 63 21 25 – 03 80 63 21 29

21800 QUETIGNY
OCP Répartition Dijon
ZAC Champs-aux-Métiers - 2, rue de la Gouge
03 80 48 46 15 – 03 80 48 46 01

21850 SAINT-APOLLINAIRE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Dijon
4 et 6, rue de l'Yser – ZAE Cap Nord
03 80 78 97 40 – 03 80 71 36 01

25000 BESANÇON Cedex
CERP Rhin Rhône Méditerranée Besançon
6, rue Édouard-Branly – ZI Planoise – BP 1409
03 81 41 41 70 – 03 81 52 36 20

25400 EXINCOURT Cedex
OCP Répartition Montbéliard
ZI des Bouquières – BP 06
03 81 94 74 05 – 03 81 94 74 03

39000 LONS-LE-SAUNIER
CERP Rhin Rhône Méditerranée Lons-le-Saunier
240, rue Blaise-Pascal
03 84 87 04 00 – 03 84 47 55 79

58000 NEVERS
OCP Répartition Nevers
37, rue du Docteur-Léveillé
03 86 93 08 10 – 03 86 93 08 19

71000 MÂCON
CERP Rouen Mâcon
183, rue des Essards – ZI Sud
03 85 20 06 00 – 03 85 34 70 79

71100 CHALON-SUR-SAÔNE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Chalon
3, rue Pierre-Cot – ZI Nord
03 85 97 15 50 – 03 85 46 50 86

89000 AUXERRE Cedex
Alliance Healthcare Auxerre
1, rue Denis-Papin - BP 179
03 86 94 58 10 – 03 86 46 90 81

89000 AUXERRE
Phoenix Pharma Auxerre
Avenue Bronislaw Geremek
ZAC Clairions
08 20 90 19 39 – 03 86 49 00 98

89100 SENS
CERP Rhin Rhône Méditerranée Sens
Rue des Docks
03 86 96 68 60 – 03 86 66 92 13

90800 BAVILLIERS
CERP Rhin Rhône Méditerranée Belfort
24, rue de la Charmeuse
03 84 36 93 40 – 03 84 58 03 26

→ Région Bretagne (13)

22000 SAINT-BRIEUC Cedex 1
CERP Bretagne Atlantique Saint-Brieuc
Rue Chaptal – BP 117 - ZIL
02 96 68 26 00 – 02 96 68 26 03

22100 DINAN
CERP Bretagne Atlantique Dinan
ZI de Quevert
02 96 87 63 00 – 02 96 87 63 03

29000 QUIMPER
CERP Rouen Quimper
13, ZAC de Ty-Douar
02 98 90 91 91 – 02 98 90 91 99

29200 BREST
CERP Bretagne Atlantique Brest
Rue Ernestine-de-Trémaudan
02 98 47 86 00 – 02 98 47 86 03

29270 CARHAIX-PLOUGUER
OCP Répartition Breizh
ZAC de Kervoasdoué-Ouest - Route de Trebrivan
02 29 25 07 30 – 02 29 25 07 31

29480 LE RELECQ-KERHUON
Alliance Healthcare Brest
ZAC de Kerjean - Rue Robert-Schuman
02 98 30 44 00 – 02 98 28 45 47

29600 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS
CERP Bretagne Atlantique Morlaix
ZI de Kerivin
02 98 88 98 00 – 02 98 88 98 03

35135 CHANTEPIE
OCP Répartition Rennes
ZAC des Deux-Ruisseaux
6, rue de la Chalotais
02 99 41 06 43 – 02 99 41 06 49

35760 SAINT-GRÉGOIRE
CERP Bretagne Atlantique Rennes
Lieu-dit La Brosse
02 99 13 15 50 – 02 99 13 15 53

35700 VERN-SUR-SEICHE
Alliance Healthcare Rennes
Parc de la Motte – BP 12
02 99 62 91 43 – 02 23 27 08 25

56000 VANNES
CERP Rouen Vannes
Rue du Général-Baron-Fabre – ZI du Prat
02 97 54 72 54 – 02 97 47 80 33

56100 LORIENT
CERP Rouen Lorient
14, rue Robert-Caignan – ZI de Keryado
02 97 88 01 88 – 02 97 37 02 19

56400 AURAY
Alliance Healthcare Auray
5, impasse Jacques-Cartier - ZA de Kerbois
02 97 30 28 00 – 02 97 30 28 03

→ Région Centre-Val de Loire (10)

18390 SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Alliance Healthcare Bourges
ZAC du Sancerrois – Rue des Ceps
02 48 23 80 01 – 08 05 22 02 50

28630 Nogent-le-Phaye
Alliance Healthcare Chartres
2, Impasse du Bois Paris
ZA de Mondetour
02 37 33 42 00 – 02 37 31 61 81

36130 DÉOLS
Alliance Healthcare Déols
Avenue Georges-Hennequin
Zone Écoparc
02 54 60 28 17 – 02 54 60 28 05

36130 MONTIERCHAUME
CERP Bretagne Atlantique Châteauroux
Avenue Pierre-Clostermann - ZI La Malterie II
02 54 07 07 51 – 02 54 26 58 76

37250 SORIGNY
Alliance Healthcare Tours
ISOPARC – Rue Adrienne Bolland
02 47 36 33 27 – 02 47 36 33 33

37300 JOUÉ-LÈS-TOURS
CERP Rouen Joué-lès-Tours
34-36, rue Joseph-Cugnot
02 47 78 71 00 – 02 47 41 46 15

41000 BLOIS
OCP Répartition Blois
ZAC des Guignières – Rue des Arches
02 54 57 62 02 – 02 54 57 62 01

41260 LA CHAUSSÉE-SAINT-VICTOR
Phoenix Pharma Blois
ZI des Gailletrous
02 54 56 64 60 – 02 54 74 20 45

45130 BAULE
OCP Répartition Baule
Parc Synergie Val de Loire
02 72 24 96 50

45400 SEMOY
Alliance Healthcare Orléans
200, rue Léonard de Vinci
02 38 70 78 89 – 02 38 62 98 77

→ Région Corse (2)

20179 AJACCIO Cedex
Alliance Healthcare Ajaccio
Croix d'Alexandre – Route d'Alata
04 95 23 68 71 – 04 95 20 93 99

20290 BORGO
Alliance Healthcare Bastia
Parc d'activités de Purettone – Allée Jaune
04 95 27 68 71 – 04 95 30 01 09

→ Région Grand Est (19)

08000 CHARLEVILLE-MÉZIÈRES
Alliance Healthcare Charleville
11-15, avenue Charles-de-Gaulle – BP 396
03 24 56 59 27 – 03 24 56 58 58

10300 SAINTE-SAVINE
Phoenix Pharma Troyes
21, rue de Chanteloup
03 25 71 75 00 – 03 25 49 62 71

10301 SAINTE-SAVINE Cedex
OCP Répartition Troyes
9, rue de la Maladière – BP 2
03 25 72 30 70 – 03 25 72 30 73

51100 REIMS
Phoenix Pharma Reims
Rue Émile-Druart – ZI Colbert
08 20 90 19 37 – 03 26 84 83 90

51420 WITRY-LÈS-REIMS
OCP Répartition Champagne-Ardenne
Lieu-dit La Voie-d'Isles
2-4, rue du Moulin-Florent
03 26 83 66 00 – 03 26 83 66 06

51470 SAINT-MEMMIE
Alliance Healthcare Châlons
Rue Antoine-Chaptal
03 26 69 47 20 – 03 26 21 50 42

51520 SAINT-MARTIN-SUR-LE-PRÉ
CERP Rouen Châlons
ZI Le Grand-Champ – Rue des Entrepôts
03 26 64 92 00 – 03 26 26 90 33

176 ÉTABLISSEMENTS EN MÉTROPOLE
13 ÉTABLISSEMENTS DANS LES DROM-COM

54500 VANDŒUVRE-LÈS-NANCY
Phoenix Pharma Nancy
36, rue Jean-Mermoz
03 83 59 50 12 – 03 83 54 17 95

54700 ATTON
OCP Répartition Metz Nancy Lorraine
ZAC Sud – Rue Pierre-Adt
03 83 82 16 30 – 03 83 82 16 07

54700 PONT-À-MOUSSON
Alliance Healthcare Pont-à-Mousson
ZAC Dubreuil – 223, avenue Edmond-Michelet
03 83 80 03 03 – 03 83 83 03 13

54700 PONT-À-MOUSSON
CERP Rouen Pont-à-Mousson
830, avenue des États-Unis
03 83 80 90 40 – 03 83 81 52 89

57050 METZ
CERP Rhin Rhône Méditerranée Metz
15, rue des Potiers d'Étain
03 87 34 25 30 – 03 87 60 71 52

57300 TRÉMERY
Phoenix Pharma Metz
Rue André-Maginot
ZAC de la Fontaine-des-Saints
03 87 73 51 59 – 03 87 73 59 19

67100 STRASBOURG
Alliance Healthcare Strasbourg
5, rue de Boulogne
03 88 79 73 46 – 03 88 79 79 29

67300 SCHILTIGHEIM Cedex
CERP Rhin Rhône Méditerranée Strasbourg
1, avenue Pierre-Mendès-France – BP 67
03 88 18 61 80 – 03 88 81 45 92

67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN
OCP Répartition Strasbourg
6, rue Denis-Papin
03 90 40 01 30 – 03 90 40 01 41

68000 COLMAR
CERP Rhin Rhône Méditerranée Colmar
20, rue Édouard-Branly – ZI Est
03 89 21 08 60 – 03 89 41 23 51

68110 ILLZACH
CERP Rhin Rhône Méditerranée Mulhouse
7, avenue du Luxembourg – ZI
03 89 31 07 50 – 03 89 61 54 25

68120 RICHWILLER
Alliance Healthcare Mulhouse
5-7, rue Manurhin
03 89 50 98 78 – 03 89 57 26 32

→ Région Hauts-de-France (14)

02100 SAINT-QUENTIN
CERP Rouen Saint-Quentin
Rue Marcel-Paul – ZAC la Vallée
03 23 05 84 70 – 03 23 64 05 71

59118 WAMBRECHIES
Phoenix Pharma Wambrechies
Parc d'activités des Moulins
Bâtiment Polygone
03 28 52 08 50 – 03 28 52 08 69

59260 LEZENNES
Alliance Healthcare Lille
ZI du Hellu – 8, rue Paul-Langevin
03 20 05 67 24 – 03 20 56 95 27

59493 VILLENEUVE-D'ASCQ
CERP Rouen Grand Lille
8, rue de Ticléni – Quartier Triolo
03 20 33 65 50 – 03 20 33 65 62

59600 MAUBEUGE
CERP Rouen Maubeuge
ZI de la Petite-Savate – 3, rue de l'Égalité
03 27 53 80 80 – 03 27 65 53 11

59650 VILLENEUVE-D'ASCQ
OCP Répartition Lille
ZA des Prés – 172, rue du Printemps
03 20 33 56 30 – 03 20 33 56 01

60210 GRANDVILLIERS
Giphar Groupe
42, rue Hyacinthe Petit
03 44 46 43 80

60290 LAIGNEVILLE
CERP Rouen Laigneville
1288, rue du 8-Mai-1945
03 44 74 37 70 – 03 44 71 97 83

62200 BOULOGNE-SUR-MER
CERP Rouen Boulogne
ZI boulevard de la Liane
03 91 90 03 30 – 03 21 31 93 48

62206 SAINT-LÉONARD
OCP Répartition Boulogne
ZI de la Liane – Rue Louis-Blériot – BP 20
03 91 90 08 10 – 03 91 90 08 12

62800 LIÉVIN
CERP Rouen Liévin
ZI de l'Alouette – Rue Blaise-Pascal
03 21 44 87 03 – 03 21 44 87 06

80000 AMIENS
Alliance Healthcare Amiens
ZAC de la Vallée des Vignes
Avenue de l'Espagne
03 22 33 29 29 – 03 22 33 29 28

80100 ABBEVILLE
CERP Rouen Abbeville
29, rue Robert-Schumann
03 22 20 18 80 – 03 22 24 38 99

80200 PÉRONNE
OCP Répartition Artois-Picardie
ZI La Chapelette – Rue Gilles-de-Gennes
03 22 83 27 04 – 03 22 83 27 21

→ Région Île-de-France (11)

77350 VAUX-LE-PÉNIL
OCP Répartition Melun
ZI – 148, rue de la Justice
01 64 79 89 40 – 01 64 79 89 53

77100 MAREUIL-LÈS-MEAUX
CERP Rouen Mareuil-lès-Meaux
600, rue des Madeleines
01 60 24 27 00 – 01 60 44 29 76

78130 LES MUREAUX
Phoenix Pharma Les Mureaux
ZAC Les Garennes – 7, rue Levassor
01 45 17 64 55 – 01 34 74 29 92

78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE
CERP Rouen Conflans
ZA Les Boutries – Rue de l'Hautil
01 39 77 10 80 – 01 39 72 60 26

91163 LONGJUMEAU Cedex
Alliance Healthcare Paris Sud
ZI Ouest – BP 352 - Rue des Frères-Lumière
01 69 79 90 20 – 01 69 09 21 55

92350 LE PLESSIS-ROBINSON
CERP Rouen Paris Sud
3, avenue Galilée
01 45 37 76 12 – 01 46 01 00 65

92350 LE PLESSIS-ROBINSON
OCP Répartition Le Plessis
13, avenue Galilée
01 40 83 53 50 – 01 40 83 53 45

93400 SAINT-OUEN
OCP Répartition Saint-Ouen
2, rue Galien
01 49 18 75 75 – 01 49 18 76 01

93700 DRANCY
Alliance Healthcare Paris-Drancy
160, rue de Stalingrad
01 82 30 88 11

94000 CRÉTEIL Cedex
OCP Répartition Créteil
18, rue Louis-Pasteur-Valléry-Radot
01 56 72 50 00 – 01 56 72 50 01

94000 CRÉTEIL Cedex
Phoenix Pharma Créteil
1, rue des Bouvets – ZA des Bouvets
01 45 17 64 51– 01 45 17 64 40

→ Région Normandie (9)

14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
Alliance Healthcare Caen
4, rue Sophia Antipolis - ZAC Citis
02 48 23 80 01 – 02 48 24 41 79

14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
CERP Rouen Caen
201, boulevard de la Grande-Delle
02 31 06 21 10 – 02 31 06 21 18

14200 HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR
OCP Répartition Caen
ZI de la Sphère – 785, rue Léon-Foucault
02 31 06 06 10 – 02 31 06 06 17

27130 VERNEUIL-SUR-AVRE
CERP Rouen Verneuil
ZI rue Jacquard
02 32 32 95 30 – 02 32 32 32 59

27310 BOURG-ACHARD
OCP Répartition Rouen Le Havre
ZAC de Quicangrogne – Rue Fernand-Lefée
02 32 41 88 40 – 02 32 41 88 67

50000 SAINT-LÔ
CERP Rouen Saint-Lô
ZI de la Chevalerie – Rue Louise-Michel
02 33 77 55 51 – 02 33 77 55 54

76350 OISSEL
Alliance Healthcare Rouen
45, rue des Maitureaux - ZI de la Poudrerie
02 35 64 01 30 – 08 05 22 02 51

76620 LE HAVRE
CERP Rouen Le Havre
Rue du Capuchet – ZAC du Mont-Gaillard
02 35 48 95 00 – 02 35 48 37 34

76800 SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY
CERP Rouen Saint-Étienne-du-Rouvray
1, rue de la Ferme
02 32 95 82 82 – 02 32 95 82 85

→ Région Nouvelle-Aquitaine (23)

16800 SOYAUX
Alliance Healthcare Angoulême
4, rue des Artisans
05 45 20 54 56 – 05 45 39 85 57

16800 SOYAUX
CERP Bretagne Atlantique Angoulême
ZA de la Croix-Blanche
Rue d'Epagnac
05 45 94 42 89 – 05 45 94 42 83

17100 SAINTES
OCP Répartition Saintes
40-42, rue de l'Épineuil
05 46 92 31 20 – 05 46 92 31 40

17100 SAINTES
CERP Bretagne Atlantique Saint-Jean-d'Angély
Z.I des Charriers - Rue Chante-Caille
05 46 98 21 70 – 02 14 00 10 32

19240 SAINT-VIANCE
Alliance Healthcare Brive
ZAC de la Nau
05 55 84 50 49 – 05 55 84 26 56

19270 SAINT-PARDOUX-L'ORTIGIER
OCP Répartition Périgord Limousin
Lieu-dit Les-Quatre-Routes
05 55 97 97 00 – 05 55 97 97 01

24430 MARSAC-SUR-L'ISLE
Alliance Healthcare Périgueux
Impasse de l'Artisanat – ZI de Marsac - BP4
05 53 02 86 46 – 05 53 07 25 15

33170 GRADIGNAN
OCP Répartition Bordeaux
51, allée Megevie – ZI de la Madeleine
05 57 35 66 50 – 05 57 35 66 60

33525 BRUGES Cedex
Alliance Healthcare Bordeaux
Rue Pierre et Marie Curie – Parc de Chavailles
05 56 11 70 40 – 05 56 39 14 14

33600 PESSAC
CERP Rouen Bordeaux
3, avenue Archimède - ZI Pessac Bersol
05 57 26 05 33 – 05 57 26 05 04

47100 AGEN
CERP Rouen Agen
ZAC Agen Sud – Rue Lespinasse
05 53 77 05 05 – 05 53 66 02 02

47520 LE PASSAGE
Alliance Healthcare Agen
Chemin du Malakoff
05 53 77 86 81 – 05 53 47 65 51

64140 BILLÈRE
Phoenix Pharma Pau
Zone Induspal – Avenue Ampère – Lons
08 20 90 19 47 – 05 59 62 44 94

64160 MORLAÀS
Alliance Healthcare Pau
12, rue du Pont Long - ZI de Berlanne
05 59 84 92 76 – 05 59 84 36 95

64300 BIRON
CERP Rouen Orthez
ZA de la Plaine-des-Bois
05 59 09 14 60 – 05 59 65 11 86

64600 ANGLET
Alliance Healthcare Bayonne
ZAC de Maignon
1 bis Rue du Colonel-Melville-Lynch
05 59 31 46 81 – 05 59 31 36 97

64600 ANGLET
OCP Répartition Bayonne
Rue Jean-Mouton
05 59 74 02 22 – 05 59 74 02 30

79005 NIORT Cedex
CERP Bretagne Atlantique Niort
30, rue de Télouze – BP 122
05 49 79 93 93 – 05 49 79 93 95

79180 CHAURAY
Alliance Healthcare Niort
Parc d'activité « les Colonnes Vertes »
Boulevard Arago
05 49 08 90 90 – 05 49 08 90 95

79270 SAINT-SYMPHORIEN
Phoenix Pharma Niort
275, rue des Frères-Lumière
Parc d'activités Les Pierrailleuses
08 20 25 12 51 – 08 20 71 02 40

86100 CHÂTELLERAULT
Phoenix Pharma Châtellerault
ZI Nord – Rue Denis-Papin
05 49 23 03 82 – 08 20 90 19 55

87170 ISLE
Alliance Healthcare Limoges
26 Rue du Cluzeau
05 55 05 41 17 – 05 55 05 41 13

87280 LIMOGES
CERP Rouen Limoges
ZI Rue Nicolas-Appert
05 55 38 89 52 – 05 55 37 19 64

176 ÉTABLISSEMENTS EN MÉTROPOLE
13 ÉTABLISSEMENTS DANS LES DROM-COM

→ Région Occitanie (15)

12000 RODEZ
CERP Rouen Rodez
Zone artisanale de la Peyrinie
Rue des Artisans
05 65 77 57 00 – 05 65 78 02 17

12000 RODEZ
Alliance Healthcare Rodez
200 Avenue de Bamberg
05 65 77 13 26 – 05 65 77 13 21

30900 NÎMES Cedex 9
CERP Rhin Rhône Méditerranée Nîmes
60, rue Rudolf-Diesel - Centre routier Km-Delta
CS 78009
04 66 38 62 00 – 04 66 38 10 32

31023 TOULOUSE Cedex 1
OCP Répartition Toulouse
9, rue Roger-Camboulives
ZAC Basso-Cambo – BP 52354
05 34 60 27 00 – 05 34 60 27 15

31130 BALMA
Alliance Healthcare Toulouse
40, rue des Arènes
05 62 57 63 56 – 05 62 57 63 66

31130 BALMA Cedex
CERP Rouen Toulouse
2, avenue du Luan – BP 83252
05 61 24 77 77 – 05 61 24 77 73

31140 SAINT-ALBAN
Phoenix Pharma Toulouse
32, avenue Léon-Jouhaux
08 25 80 34 56 – 05 67 22 23 79

34000 MONTPELLIER Cedex 3
OCP Répartition Montpellier
ZAC Garosud
791, avenue du Colonel-Pavelet – BP 5534
04 67 42 16 32 – 04 67 42 16 21

34000 MONTPELLIER Cedex 3
CERP Rhin Rhône Méditerranée Montpellier
937, rue de la Castelle – ZAC Garosud CS 85001
04 67 42 10 10 – 04 67 42 21 86

34170 CASTELNAU-LE-LEZ
Giphar Groupe
96, avenue Clément-Ader
04 99 92 30 01

34420 VILLENEUVE-LÈS-BÉZIERS
CERP Rhin Rhône Méditerranée Béziers
Rue Poséidon – Parc Actipolis – BP 455
04 67 35 85 60 – 04 67 35 11 05

34500 BÉZIERS
Alliance Healthcare Béziers
Rue Max-Jacob – ZAC de Montimaran
04 67 35 32 90 – 04 67 35 88 15

65600 SÉMÉAC
OCP Répartition Tarbes
147, avenue François-Mitterrand – BP 27
05 62 33 99 40 – 05 62 33 99 60

66000 PERPIGNAN
Alliance Healthcare Perpignan
3007, avenue des Prades
04 68 56 25 71 – 04 68 85 26 18

66240 SAINT-ESTÈVE
CERP Rouen Perpignan
ZI La Mirande – Rue des Grillons
04 68 92 94 80 – 04 68 38 07 89

→ Région Pays de la Loire (12)

44123 VERTOU Cedex
OCP Répartition Nantes
23, rue du Mortier-Vannerie – BP 2309
02 51 79 40 00 – 02 51 79 40 01

44840 LES SORINIÈRES
Alliance Healthcare Nantes
Rue de la Petite Meilleraie - ZAC de la Brosse
02 28 21 48 47 – 09 71 70 00 08

44840 LES SORINIÈRES
CERP Rouen Nantes
2, rue des Prairies
02 28 09 12 40 – 02 28 09 08 92

44860 SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU
Phoenix Pharma Nantes
Rue René-Fonck – D2A
02 51 19 19 01 – 02 51 19 19 29

49170 SAINT-LEGER-DE-LINIERES
Giphar Groupe
ZA Angers Atlantique - Rue Roland Moreno
02 41 31 15 01

49130 SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE
Alliance Healthcare Angers
2-4, rue Clément Ader
Zone Vernusson-Nord
02 41 24 27 15 – 02 41 24 27 28

49300 CHOLET
CERP Rouen Cholet
4, rue de Chinon
Centre d'activités Beauregard
02 41 75 69 70 – 02 41 58 53 02

49430 DURTAL
OCP Répartition Durtal
2, rue Joseph-Cugnot – ZAC des Ormeaux II
02 41 05 57 20 – 02 41 05 57 29

49800 TRÉLAZÉ
CERP Bretagne Atlantique Angers
28, allée de la Saulaie
Parc d'activités de Grand'Maison
02 41 21 59 20 – 02 41 21 59 23

72000 LE MANS
Alliance Healthcare Le Mans
26, rue André-Citroën
02 43 39 16 46 – 02 43 39 16 42

72400 LA FERTÉ-BERNARD
CERP Bretagne Atlantique La Ferté
87, rue Robert-Surmont – Synergie Parc
02 43 71 60 50 – 02 43 60 10 83

85190 AIZENAY
CERP Bretagne Atlantique Aizenay
4, rue Thomas-Edison - ZA les Blussières-Nord
02 51 31 15 25 – 02 51 46 53 27

→ Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (14)

06210 MANDELIEU-LA-NAPOULE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Cannes
42, chemin Levassor
Parc d'activités de la Roubine
04 93 90 43 70 – 04 93 90 35 02

06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
Alliance Healthcare Nice
511, avenue Pierre et Marie Curie
ZI Secteur B
04 93 19 39 40 – 04 93 19 39 19

06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR
OCP Répartition Nice
1391, avenue Pierre-et-Marie-Curie
ZI Secteur C
04 93 19 56 60 – 04 93 07 58 62

13011 MARSEILLE
Alliance Healthcare Marseille
57 Bd de la Valbarelle
04 91 88 80 20 – 01 76 75 34 58

13014 MARSEILLE Cedex 14
OCP Répartition Marseille
75, chemin de Sainte-Marthe – BP 350
04 91 10 35 46 – 04 91 10 35 65

13400 AUBAGNE
CERP Rhin Rhône Méditerranée Marseille
55, avenue du Pastre – ZI des Paluds
04 42 70 59 80 – 04 42 03 81 16

13770 VENELLES
CERP Rhin Rhône Méditerranée Aix-en-Provence
16, avenue Mouliéro – ZI Les Piboules
04 42 54 91 22 – 04 42 54 83 72

83130 LA GARDE
OCP Répartition Toulon
Rue Marcelin-Berthelot – ZI de Toulon Est
04 94 75 92 64 – 04 94 21 36 05

83160 LA VALETTE DU VAR
CERP Rhin Rhône Méditerranée Toulon
1590, avenue Pierre et Marie Curie
04 98 16 36 20

83190 OLLIOULES
Phoenix Pharma Toulon
842, avenue Jean-Monnet
04 94 41 89 06 – 04 94 41 89 17

83480 PUGET-SUR-ARGENS
Phoenix Pharma Puget
ZI Les Meissugues
04 94 41 89 36 – 04 98 11 84 29

84130 LE PONTET
Alliance Healthcare Avignon
290, rue Benjamin Franklin
ZI Fontvert 3
04 90 03 61 90 – 04 90 32 85 53

84133 LE PONTET Cedex
CERP Rhin Rhône Méditerranée Avignon
1, avenue de Fontvert – BP 66
04 32 73 01 00 – 04 90 31 46 34

98013 MONACO Cedex
Comptoir pharmaceutique méditerranéen
4-6, avenue Albert-II
Zone F - Bloc A Fontvieille – BP 629
00 377 92 05 54 53 – 00 377 92 05 54 61

→ DROM-COM (12)

Guadeloupe

97122 BAIE-MAHAULT
Sopharma
ZAC de Moudong-Centre
05 90 32 06 32 – 05 90 32 06 39

97122 BAIE-MAHAULT
Ubipharm Guadeloupe
ZI de Jarry – 13, rue de la Chapelle
05 90 32 60 14 – 05 90 26 11 05

97176 ABYMES Cedex
Groupement pharmaceutique guadeloupéen
Parc d'activités de Providence
Dothemare - BP 612
05 90 21 37 20 – 05 90 91 17 95

Guyane

97300 CAYENNE
Ubipharm Guyane
922 *bis*, rocade Zéphir
05 94 30 28 87 – 05 94 30 14 68

97351 MATOURY
Société Pharmaceutique Guyanaise
Lot 13 - Parc d'activités Cogneau-Larivot
05 94 35 18 58 – 05 94 35 11 02

La Réunion

97410 SAINT-PIERRE
CERP Réunion SAS
181, boulevard Hubert-Delisle-Ravine-Blanche
02 62 30 53 06 – 02 62 25 77 21

97419 LA POSSESSION
Pharmar
ZAC Ravine à Marquet
9, rue Gustave Eiffel
02 62 22 03 55 – 02 62 22 16 86

97440 SAINT-ANDRÉ
Pharmar
151, rue Andropolis
02 62 29 00 44 – 02 62 21 94 17

97464 SAINT-DENIS Cedex
CERP Réunion SAS
14, rue de l'Abattoir - BP 208
02 62 94 05 05 – 02 62 21 70 92

97822 PITON SAINT-LEU
Soredip
ZAC Portail – 11, rue du Pressoir
02 62 42 11 60 – 02 62 43 25 60

Martinique

97200 FORT-DE-FRANCE
Sopharma
Pointe des Sables
05 96 51 02 09 – 05 96 51 59 79

97232 LE LAMENTIN
Ubipharm Martinique
1490, chemin du Glycéria
05 96 42 64 64 – 05 96 42 60 06

Saint-Martin

97150 SAINT-MARTIN
Laborex
16-17, lotissement Hope-Estate
05 90 27 80 20 – 05 90 51 09 98

Pays de la Loire

12 Éts/1 100 officines
3 Alliance Healthcare
3 CERP Bretagne Atlantique
2 CERP Rouen
2 OCP Répartition
1 Phoenix Pharma
1 Giphar Groupe

Centre-Val de Loire

10 Éts/784 officines
5 Alliance Healthcare
2 OCP Répartition
1 CERP Bretagne Atlantique
1 CERP Rouen
1 Phoenix Pharma

Hauts-de-France

14 Éts/1976 officines
7 CERP Rouen
3 OCP Répartition
2 Alliance Healthcare
1 Phoenix Pharma
1 Giphar Groupe

Grand Est

19 Éts/1 604 officines
5 Alliance Healthcare
4 CERP Rhin Rhône Méditerranée
4 OCP Répartition
4 Phoenix Pharma
2 CERP Rouen

Normandie

9 Éts/950 officines
5 CERP Rouen
2 Alliance Healthcare
2 OCP Répartition

Île-de-France

11 Éts/3 568 officines
4 OCP Répartition
2 Alliance Healthcare
3 CERP Rouen
2 Phoenix Pharma

Bretagne

13 Éts/1 031 officines
5 CERP Bretagne Atlantique
3 Alliance Healthcare
3 CERP Rouen
2 OCP Répartition

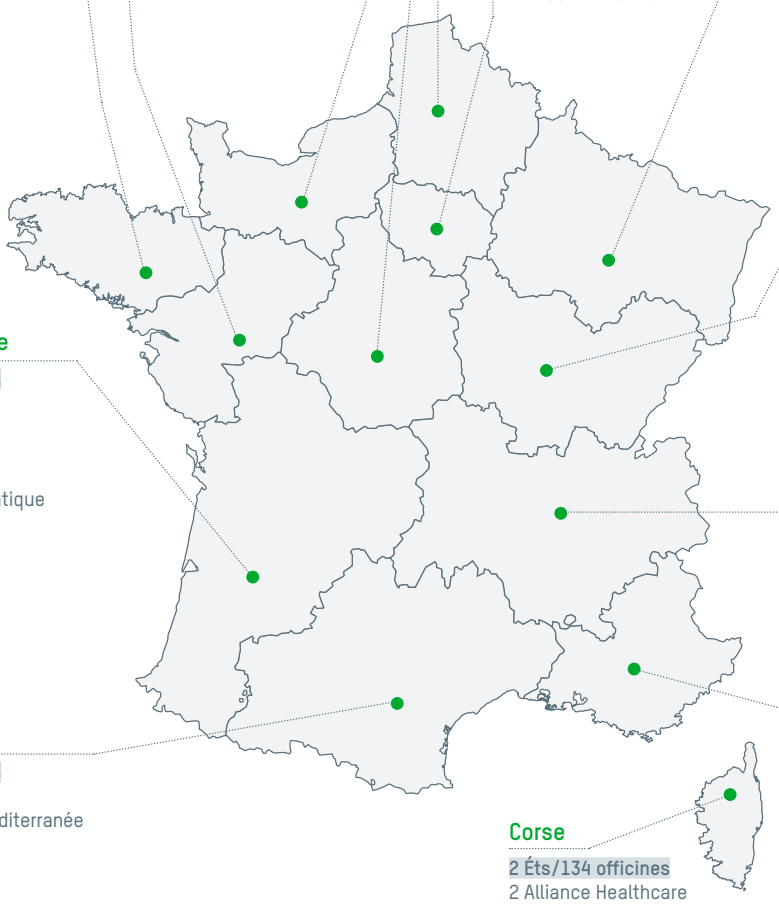

Bourgogne-Franche-Comté

13 Éts/959 officines
6 CERP Rhin Rhône Méditerranée
3 OCP Répartition
2 Alliance Healthcare
1 CERP Rouen
1 Phoenix Pharma

Nouvelle-Aquitaine

23 Éts/2 104 officines
9 Alliance Healthcare
4 OCP Répartition
4 CERP Rouen
3 Phoenix Pharma
3 CERP Bretagne Atlantique

Auvergne-Rhône-Alpes

21 Éts/2 482 officines
7 OCP Répartition
6 CERP Rhin Rhône Méditerranée
3 Alliance Healthcare
4 Phoenix Pharma
1 CERP Rouen

Provence-Alpes-Côte d'Azur

14 Éts/1 860 officines
4 OCP Répartition
3 Alliance Healthcare
5 CERP Rhin Rhône Méditerranée
2 Phoenix Pharma

Occitanie

15 Éts/1 982 officines
4 Alliance Healthcare
3 CERP Rhin Rhône Méditerranée
3 CERP Rouen
3 OCP Répartition
1 Phoenix Pharma
1 Giphar Groupe

Corse

2 Éts/134 officines
2 Alliance Healthcare

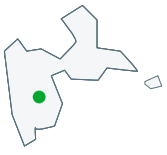

Guadeloupe

3 Éts/159 officines
1 Groupement pharmaceutique guadeloupéen
1 Sopharma
1 Ubipharm Guadeloupe

Guyane

2 Éts/49 officines
1 Société pharmaceutique guyanaise
1 Ubipharm Guyane

La Réunion

5 Éts/246 officines
2 CERP Réunion SAS
2 Pharmar
1 Soredip

Martinique

2 Éts/135 officines
1 Sopharma
1 Ubipharm Martinique

Saint-Martin

1 Éts /24 officines
1 Laborex

Édité en mars 2022